

Après l'annonce des mesures visant à la réduction du train de vie de l'État Trois membres du gouvernement attendus au front



Le ministre d'Etat, Jean-Fidèle Otandault...



... de l'Economie, Jean-Marie Ogandaga...



... et de la Fonction publique, Ali AKbar Onanga Y'obeghe, sont attendus au front.

J.K.M
Libreville/Gabon

Dans les jours à venir, les ministres du Budget, de l'Économie, et de la Fonction publique devraient se livrer à un exercice de pédagogie, de manière à mettre un terme à la confusion et aux diverses interprétations nées dans les esprits à l'issue du dernier Conseil des ministres.

AU regard des mesures adoptées en Conseil des ministres le 21 juin dernier et celles annoncées, lundi dernier, en conférence de presse par le porte-parole de la présidence de la République, les ministres du Budget et des Comptes publics, Jean-Fi-

dèle Otandault, de l'Économie, Jean-Marie Ogandaga, et de la Fonction publique, Ali Akbar Onanga Y'obeghe, devraient logiquement se retrouver sur le devant de la scène, dans les jours à venir, pour expliquer à l'opinion nationale leur pertinence et bien-fondé. Tant elles couvrent le domaine de compétences de leurs départements ministériels respectifs.

Surtout que visiblement, la pilule a du mal à passer du côté des agents publics et des partenaires sociaux. Ces derniers, notamment, par la voix de Jean-Rémy Yama, président de Dynamique unitaire, un des principaux syndicats de la Fonction publique, a dénoncé des "mesures s'assi-

milant à une déclaration de guerre contre les travailleurs". En indiquant, en outre, sur les ondes d'une radio internationale, que l'explosion de la masse salariale serait due, en grande partie, "à la multiplication des emplois et postes politiques et non à des recrutements massifs de médecins ou enseignants".

À côté de cela, chacun y va de son commentaire sur les résultats attendus au terme de l'application de toutes ces mesures. Tant et si bien que d'aucuns ont du mal à cerner les ressorts véritables de cette entreprise. Avec ceci que, quelque part, la confusion, les interprétations en tout genre, la peur du lendemain, etc., gagnent plu-

sieurs esprits. D'autant plus que, à entendre certains, c'est bien la première fois que le gouvernement applique une thérapie aussi forte, dans le but d'assainir les finances publiques. Et que les précédentes tentatives visant à réduire le train de vie de l'État n'ont guère débouché, ne serait-ce qu'à la fin de certaines dépenses ostentatoires telles que l'achat des véhicules. Tout comme le dernier audit de la Fonction publique n'a pas permis, semble-t-il, d'éradiquer le phénomène des fonctionnaires fantômes.

C'est dire que ces trois membres du gouvernement devraient s'astreindre à un exercice pédagogique doublé d'un

devoir de vérité. En essayant au préalable, pourquoi pas, d'expliquer comment on en est arrivé là ? Et en fournissant le maximum d'éléments aussi précis et détaillés que possible sur les mécanismes de mise en place de toutes ces mesures, les économies qui en résulteraient, à quoi serviront les sommes ainsi dégagées. De même, il ne serait pas vain de souligner si l'État entend, par exemple, associer les partenaires sociaux, de façon à ce qu'ils s'assurent que pendant trois ans aucun compatriote ne bénéficiera d'un passe-droit pour être reclassé, aller en stage ou recruter à la Fonction publique.

Dans cette optique, il ne

serait pas non plus inutile de définir les agents publics qui devraient être impactés, les mesures d'accompagnement prévues par l'État, de manière à permettre aux uns et aux autres de supporter, pendant trente-six mois, le contrecoup de cette thérapie de choc. D'autant plus qu'il serait illusoire de penser qu'elle ne devrait avoir aucune incidence dommageable dans la vie de plusieurs de nos compatriotes.

Bref, c'est dire que cet exercice d'explication pourrait contribuer à asseoir davantage la transparence et à consolider le lien entre les gouvernants et les gouvernés.

Opération de révision de la liste électorale Myboto appelle à un prolongement



Le président de l'UN, Zacharie Myboto, répondant aux questions de la presse au terme de la visite.



L'affluence à la mairie du 5e arrondissement.

R.H.A
Libreville/Gabon

CONSTATER l'effectivité de l'opération d'enrôlement. C'était l'objet de cette tournée initiée par les responsables de l'Union nationale (UN) mardi dernier. Le président de ce

parti, Zacharie Myboto, à la tête d'une forte délégation, a sillonné les sites de Libreville, Owendo et Akanda.

Sur place, le président de l'UN a échangé avec les agents enrôleurs et les populations venues massivement accomplir leur devoir. L'affluence est bien visible. C'est d'ailleurs le constat fait par M. Myboto qui, estime que «les délais

de 15 jours sont et ne donneront pas à tous les Gabonais la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales». C'est pourquoi il invite le ministre en charge de l'Intérieur à un prolongement de l'opération. «Nous voulons dire au ministre de l'Intérieur que nous constatons qu'il y a un engouement avéré. Tout ceux qui ont décidé de se faire enrôler pourront-ils

accomplir ce devoir pour les trois derniers jours restants ? C'est la question que nous nous posons», a laissé entendre le président de l'UN.

Dans son argumentaire, il s'est appuyé sur la loi portant Code électoral et selon laquelle "la durée de cette opération est de 45 jours. Une durée qui peut être prorogée de 15 jours. Ce qui fait donc 60 jours, soit deux

mois pour une telle opération". Et souligne qu'«il y a une disposition transitoire aussi dans la loi qui dit qu'exceptionnellement, l'enrôlement va durer 15 jours.» Il s'est donc interrogé sur cette disposition qui, d'après lui, a été prise de "façon politicienne". Ce qui est contraire "à la réalité actuelle".

Pour Zacharie Myboto, cette phase doit être revue

au profit de ces personnes qui affluent depuis le lancement de l'opération, mais sont confrontées à plusieurs dysfonctionnements. Car, il faut le dire, parmi les récriminations faites par les populations, il y a la lenteur des agents enrôleurs qui, dans certains centres, peinent à être expéditifs.

Photo : D.R./L'Union

Photo : LBON

Photo : DR/ L'Union

Photo : Rudy Hombenet

Photo : Rudy Hombenet